

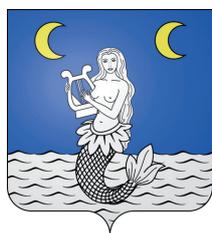
N°32

Octobre 2023



Chens'Info

LE JOURNAL DES CHENSINOIS



SOMMAIRE

p. 3

LE MOT DU MAIRE

p. 4

INFORMATIONS MUNICIPALES

p. 9

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

p. 23

ETAT-CIVIL

MAIRIE DE CHENS

1127 Rue du Léman
74140 Chens-sur-Léman
info@chenssurleman.fr

Tél 04 50 94 04 23
Fax 04 50 94 25 07

Horaires

Lundi - Mardi - Vendredi de
8h à 11h30 - 15h à 18h
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 8h à 11h30
1er Samedi du mois de 9h à 12h

Directrice de la publication

Pascale MORIAUD

Comité rédaction

Jérôme TRONCHON, Chantal BAARSCH,
Missia RACINE FREIXENET, Laura
CHANTELOT, Brigitte STUBERT

Site internet

www.chens-sur-leman.fr

Facebook

@chenssurleman

Imprimeur

ANNECY IMPRESSION



LE MOT DU MAIRE

Chères chensinoises et chers chensinois,

En espérant que vous avez passé un bon été malgré la canicule ; je vous informe que nous sommes toujours en alerte sécheresse et donc en restriction d'eau.

Notre équipe du CCAS a veillé tout au long de cet été à nos aînés et lors d'une visite leur a déposé un brumisateurs fort apprécié.

Nos employés techniques ont fait du mieux qu'ils pouvaient malgré le sous effectif. Merci à eux !

Les travaux de la traversée du centre bourg ont commencé le 12/9. Nous ferons au mieux pour que nos commerçants et les riverains soient le moins impactés. Durant 3 ans le village va subir des désagréments mais je dirais que c'est un passage obligé. Je vous demande donc de prendre votre mal en patience, en particulier ceux qui résident sur l'itinéraire de déviation. Les bus emprunteront un itinéraire géré par l'agglomération qui a la compétence transport et par le prestataire STAR'T.

Le parc public sera livré en fin d'année comme prévu pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Un bel espace de verdure avec de nombreux arbres pour tous.

La voie verte poursuit sa route lentement mais sûrement à Chens le Pont !

L'école a repris avec un effectif de 334 enfants. Une école bien pleine, une cantine en constante augmentation, nous réfléchissons à une extension.

Nous vous rappelons qu'il faut ralentir dans la rue de l'Égalité, il en va de la sécurité de vos enfants.

Le permis de la base nautique a été accordé : nous avons collaboré avec les services de l'État sur le projet. Les travaux pourraient démarrer en septembre 2024. La servitude de marchepied est bien sûr conservée.

La cérémonie des nouveaux arrivants se déroulera le 12 octobre à 18h30, merci de vous annoncer à l'accueil de la mairie !

Je souhaite à tous les enfants, une belle année scolaire, à tous, un bon retour de vacances et une bonne reprise du travail en espérant que l'automne qui pointe son nez soit plus équilibré que cet été.

Pascale MORIAUD

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À



Bertrand BATY,
Responsable des
services techniques,
arrivé le 01/09/2023



Corinne JUGET,
ATSEM, arrivée le
01/09/2023



URBANISME : QUELQUES PETITS RAPPELS

Si les formalités concernant les permis de construire semblent claires à tout à chacun, il convient de préciser les opérations les plus courantes concernées par le régime des déclarations préalables. Nous constatons en effet une augmentation de travaux réalisés sans autorisation.

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de déposer une déclaration préalable en mairie ou en ligne sur mesdemarches.thononagglom.fr avant le démarrage des travaux. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter le service urbanisme de la mairie.

TRAVAUX SOUMIS À DÉCLARATION PRÉALABLE

- Edification de clôture, portail, mur
- Piscine enterrée et hors sol dont la surface du bassin est supérieure à 10 m²
- Modifications des façades/ouvertures, ravalement, volets, fenêtres, stores.....
- Réfection toiture, panneaux solaires
- Aménagement des combles ou d'un garage
- Changement de destination d'un local
- Construction de plus de 5 m² de surface de plancher ou emprise au sol, abri jardin, serre, véranda, pergola, carport, abri voiture, garage.....
- Extension d'une habitation jusqu'à 40 m² de surface de plancher
- Construction d'une terrasse surélevée,
- Pose de boîtier de climatisation ou de pompe à chaleur

Les travaux non soumis à autorisation ne sont pas dispensés de respecter les règles d'urbanisme.

Pour rappel le document d'urbanisme applicable est le [Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Bas-Chablais approuvé le 20/12/2022](#) en ligne sur le site de la commune et de Thonon agglomération.

_____ THONON
agglomération



UN POINT SUR LES TRAVAUX

Les travaux du parc sur l'ancien terrain de football sont bien avancés. La mise en forme du terrain est terminée, les réseaux mis en place. Les espaces sportifs et de détente ainsi que l'aire de jeux sont prêts à recevoir leurs équipements.

Une réunion préparatoire s'est tenue avec les responsables de Thonon agglomération notre intercommunalité pour l'aménagement de la seconde moitié du stade qui sera occupée par un bassin de rétention demandé dans le cadre du schéma directeur des eaux pluviales. L'ouvrage sera paysagé et le plus souvent accessible avec une possibilité d'activités ludiques.

La poursuite des travaux de la piste cyclable vers Hermance est retardée en raison de la nature du terrain au niveau des tennis. L'étude géotechnique réalisée a montré des zones d'instabilité qu'il faudra renforcer, des discussions sont en cours avec les services du département pour choisir une solution acceptable techniquement et financièrement.

Dès la fin de l'automne seront plantés les nombreux végétaux de toutes tailles qui agrémenteront le parc.

Le planning initial a jusqu'à maintenant bien été respecté et nous envisageons donc une inauguration au printemps.

La réalisation de l'enfouissement des lignes HTA (moyenne tension) est presque achevée. Le réseau souterrain est en place. La mise en place des points de raccordement et de branchement est en cours, la basculement ligne aérienne/ligne souterraine est proche. Les poteaux seront ensuite démontés, sans doute en fin d'année.

Un chantier important qui vient de démarrer et se poursuivra pendant les deux prochaines années est celui de l'aménagement de la traversée du centre-bourg.

A l'occasion de la réunion publique d'information du 11 septembre le projet a été présenté, entreprises et acteurs de la réalisation des travaux ont pu vous apporter diverses précisions sur le phasage de ceux-ci et répondre à vos questions.

Une déviation a d'ores et déjà été mise en place pour les transports publics, empruntant la rue des Grands Champs puis celle des Chênettes. Un nouvel arrêt est mis en place au début de celle-ci. L'arrêt des caves Fichard est supprimé.



PRÉSENTATION DU PROJET

L'aménagement de la traversée du centre-bourg (en lien avec l'ABF, le CD74, Thonon Agglo, le Syane, la commune de Chens-sur-Léman) intègre :

- Le renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable et des eaux pluviales sur le périmètre concerné
- L'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité, de l'éclairage public et des télécommunications
- La réfection de la voirie sur plus d'un kilomètre
- La sécurisation des modes doux, des traversées piétonnes et des arrêts de bus
- La requalification du parvis de l'école et du parking rue du Stade en lien avec le parc en cours de travaux
- L'aménagement du parvis de l'église
- La requalification du mobilier urbain et de l'éclairage public sur l'ensemble du périmètre

Quelques chiffres clés

Linéaire de mode doux (piétons, cycles...) créé : 620m

Surfaces d'espaces verts végétalisés: 2900 m²

Arbres abattus : 35 unités

Arbres plantés : 85 unités

Arbres de grand développement : 61 unités

Petites cépées et arbres de moyen développement : 24 unités

➤ Conservation de la capacité totale de stationnement (77 places)

	EXISTANT	PROJET
Parking rue du stade	40 places	38 places
Police / cabinet médical	2 places	2 places
Secteur commerces / Bar-Tabac / église	20 places	22 places
Parking privé (le long RD)	8 places	8 places
Parking Co-propriété (arrière église)	7 places	7 places

Renouvellement du réseau d'éclairage public



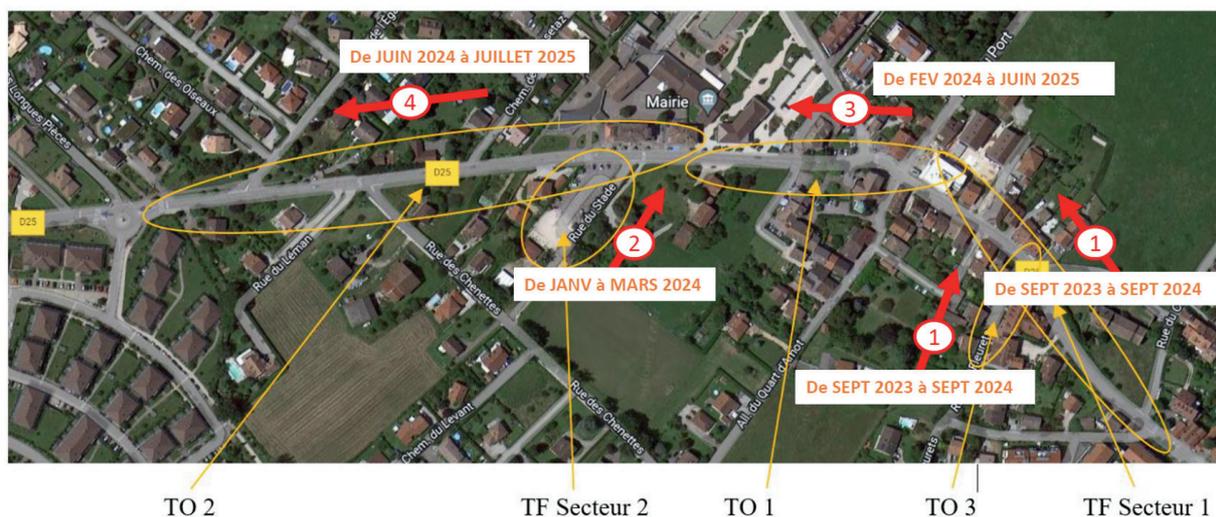
Enfouissement des réseaux électriques



Enfouissement des réseaux télécoms

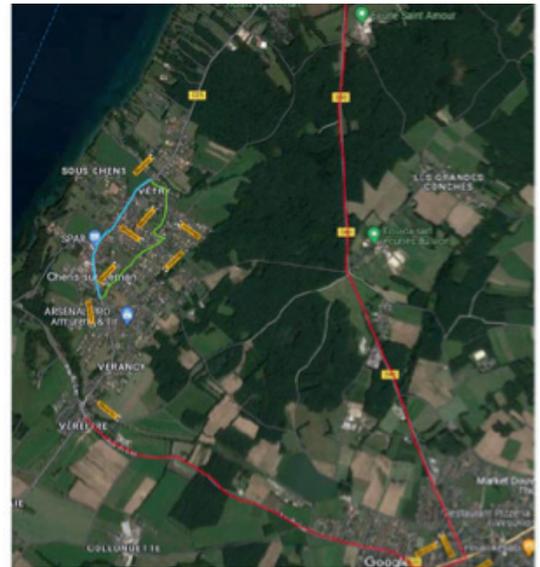


PLANNING TRAVAUX VRD / BORDURES / ENROBE/ BETON



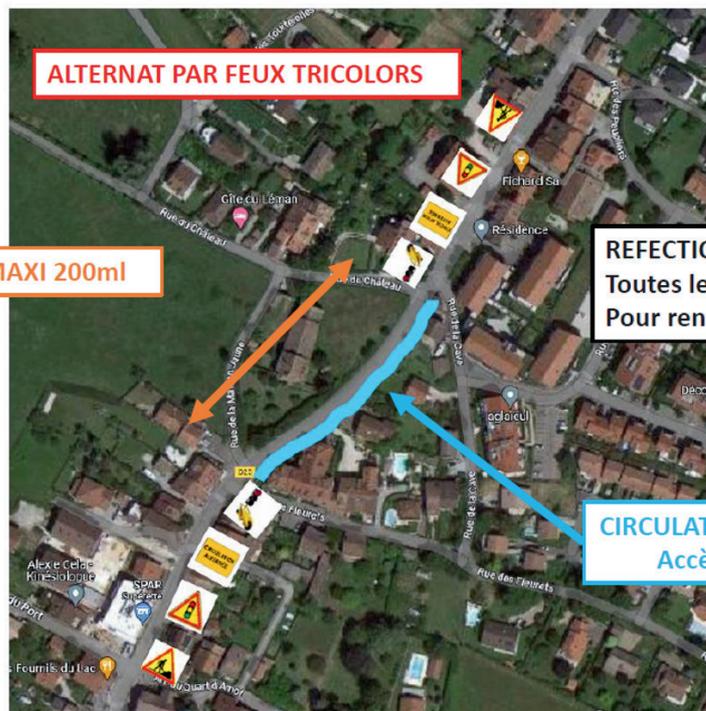


Déviation VL + Bus



Déviation PL

SIGNALISATION EN PHASE CHANTIER



ALTERNAT PAR FEUX TRICOLORS

TRONCON LONGUEUR MAXI 200m

REFECTION PROVISOIRE EN GRAVE BITUME
Toutes les 2/3 semaines
Pour rendre circulaire la zone libérée

CIRCULATION PIETONNE SUR UN COTE
Accès riverains + commerces

NOUVEAU

Des solutions pour trier vos biodéchets

Epluchures de fruits et légumes, résidus de jardinage, restes de nourriture... : tous ces biodéchets représentent aujourd'hui environ 30 % du poids de notre poubelle à ordures ménagères et ils sont en grande partie responsables des mauvaises odeurs de nos poubelles. Or, plutôt que de les jeter à la poubelle et de les incinérer, il est facile de les valoriser, en les compostant. Pour que tous les foyers puissent progressivement adopter ce nouveau geste de tri, et parce que d'ici à janvier 2024 ce sera aussi une obligation réglementaire, Thonon Agglomération lance dès cet automne deux initiatives :

- **La mise à disposition gratuite de composteurs** pour tous les foyers en habitat individuel, dès le 1er octobre
- Un accompagnement, gratuit là aussi, des résidents en immeubles ou résidences, pour la mise en place de sites de **compostage collectif**. Cette démarche peut être mise en œuvre à l'échelle d'un ou plusieurs bâtiments, ou d'un quartier, selon les espaces verts disponibles. L'ensemble des syndicats et bailleurs va être informé de la démarche, afin de la porter avec les copropriétaires.

Et pour ceux qui ne peuvent pas composter ?

Pour les habitants qui ne disposent pas d'espaces verts pour composter, **Thonon Agglomération va expérimenter au printemps prochain la collecte des biodéchets** en bornes installées dans des zones test. Les biodéchets seront ensuite collectés et traités en méthanisation ou en compostage. Après un an de test, la collecte des biodéchets sera progressivement déployée dans les communes du territoire.

3 bonnes raisons de se mettre au compostage :

1. Je réduis mes déchets et leur incinération, d'autant plus que les biodéchets sont en grande partie composés d'eau !
2. Fini le jus et les mauvaises odeurs dans le sac poubelle
3. Je réalise un engrais naturel et gratuit pour mes plantations

Se procurer un composteur individuel, c'est désormais gratuit !

Mettre en place un site de compostage dans sa résidence est aussi gratuit !

Prochains ateliers et distribution de composteurs :

- Samedi 30 septembre - Le LIEN - SCIEZ
- Lundi 9 octobre - La R'Mize - ANTHY
- Mercredi 11 octobre - Thonon Agglomération - PERRIGNIER
- Samedi 21 octobre - Ferme d'Antioche - NERNIER
- Lundi 23 octobre - La R'Mize - ANTHY
- Mercredi 22 novembre - Thonon Agglomération - PERRIGNIER
- Samedi 25 novembre - Salle L'Aérospatiale - ALLINGES

Plus d'infos et inscription sur thononagallo.fr / mes démarches



INAUGURATION DU STADE DE FOOT



3 JUIN 2023

Aujourd'hui, ces nouvelles infrastructures permettent aux 300 enfants des écoles de pratiquer le sport sur une surface magnifique et au club du FC Léman Presqu'île d'accueillir dans de belles conditions les quelques 250 licenciés, ainsi que l'équipe des vétérans du foot. Le président actuel, Alexandre Géroutet est heureux de voir cet engouement pour le foot sur notre commune.

L'histoire du foot à Chens sur Léman a commencé le 17 février 1951, avec la création de l'Union sportive. Le 1er président en a été Jean Mugnier, instituteur, puis se sont succédés à la tête du club, Henri Reyboudet, Bernard Billod, Julien Guillermin, Maurice Fichard, Gilbert Mouchet, Arthur Fichard, Jean-Claude Mouthon, Michel Fichard, Roland Mouchet, Jean-Luc Requet, Laurent Carraud, Jean-Brice Lavy, Angel Montanes, Camille Maréchal et enfin le président actuel Alexandre Géroutet.

Cette équipe a été en promotion d'honneur du Lyonnais pendant deux saisons (1978-79) et (1979-80). Une grande satisfaction pour les entraîneurs de l'époque, Robert Arnoux et Jean-Claude Mouthon. Une belle victoire pour la commune rurale d'alors de 837 habitants. Les joueurs de l'époque étaient les frères Baud, les Frères Buragina et Sorrenti, et bien d'autres enfants de Chens.

Le foot et Chens sur Léman, c'est donc une histoire qui dure depuis 72 ans, une histoire qui nous l'espérons, continuera encore de nombreuses années.

RETOUR SUR IMAGES





Halo à l'eau

Une campagne participative
pour repérer les éclairages qui
impactent le lac et nos rivières

Balade à la tombée de la nuit en petits groupes pour mieux
comprendre les impacts de la pollution lumineuse et agir
concrètement sur son territoire !



3 rendez-vous de 20h à 22h

Vendredi **15 septembre** à **Sciez** (et alentours)

Vendredi **29 septembre** à **Anthy** (et alentours)

Vendredi **20 octobre** à **Chens-sur-Léman**

Inscription, informations complémentaires et lieu de rendez-vous
auprès de christine.gur@fne-aura.org

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945



FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET



Merci au Sauvetage d'Hermance pour la sécurité lacustre

À VENIR : ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Rendez-vous à 11h devant la Mairie.

RETOUR EN IMAGES SUR LE CINEMA PLEIN AIR

Cet été deux séances de cinéma plein air ont eu lieu dans le parc de Tougues. Vous avez pu visionner "La petite Sirène 2" ainsi que "Top Gun 2". Les séances étaient entièrement gratuites, grâce à l'accord de l'Espace Cinéma Douvaine que nous tenons encore une fois à remercier.



LA FIN DES BARQUES AU ROND POINT DE VEREITRE



Les barques du lac offertes par la famille Carraud Michel sont fortement endommagées. Nous allons donc devoir les enlever et nous réfléchissons à un autre aménagement. La commune tenait à remercier cette famille pour avoir confié ces 2 barques qui accueillait les visiteurs pendant plusieurs années à Chens.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE CCAS

Le CCAS c'est 16 personnes chensinoises : présidé par Mme le maire de Chens, il est composé de 8 membres du conseil Municipal et 8 citoyens de Chens. Actuellement il a seulement 7 chensinois extérieurs au Conseil (un départ pour cause de déménagement de la commune). Vous êtes disponible, vous êtes en lien avec une association - ou non-, vous êtes motivé-e et pensez pouvoir apporter un regard différent ou des compétences particulières, vous souhaitez vous engager de façon plus concrète : posez votre candidature (par lettre à Mme La maire pdte du CCAS) en exposant ce qui vous anime. Vous serez très vite recontacté-e.

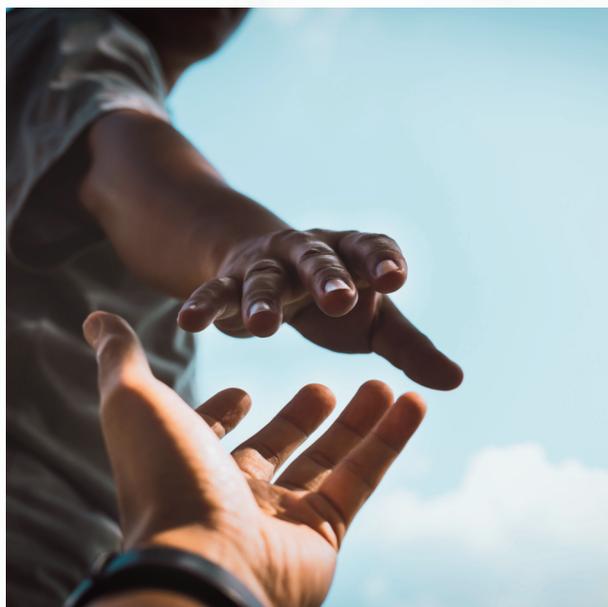
PROGRAMME À VENIR

7 octobre le repas des Aînés : il est offert aux résidents de Chens de + de 68 ans à la salle L'Ôtrement ; il est cuisiné et servi par l'Auberge de la Devinière et animé par La Piragua.

La Piragua, c'est un petit groupe de musiciens et chanteurs venus d'Occitanie : trois ukulélés et un harmonica/ percussions proposent un répertoire composé de standards "latinos", de chansons espagnoles, mais aussi de Gainsbourg, Brassens, Nougaro...De la cumbia au boléro en passant par le blues...De quoi parcourir un bout de route ensemble pour un plaisir partagé.

Les invitations ont été envoyées par courrier ; merci de répondre assez vite pour organiser au mieux votre accueil. Si un moyen de transport vous manque, faites le nous savoir pour que vous puissions organiser un covoiturage.

Et comme traditionnellement, un cadeau de bienvenue à chacune et chacun.



Les colis de Noël (déjà !) destinés aux résidents chensinois de + de 80 ans : ils sont portés à chaque bénéficiaire à son domicile. Les seuls noms dont dispose la commune pour établir cette liste est celle extraite des listes électorales. Si vous êtes dans le créneau « 80 et + » et non destinataire d'un colis en 2022, merci de contacter la mairie pour vous faire connaître (nouvel arrivant, non inscrit etc...)

LES RV DU CCAS

La permanence mensuelle à la mairie à un jour fixe n'est pas adaptée aux questions à traiter. Bien souvent celles-ci ont besoin d'une réponse plus rapide. Aussi les rencontres se feront en toute confidentialité après contact téléphonique (tél à la Mairie qui transmet ou nom/ tél et adresse internet) pour plus de réactivité, au cas par cas et au fil de l'eau. N'hésitez pas !

RENTRÉE 2023 2024

La rentrée 2023 voit de nouveau le nombre d'élèves s'accroître de manière substantielle! L'école du Vernet accueillera cette année 334 élèves contre 312 l'an passé : 129 en maternelle et 205 en élémentaire.



Directrice avec les enseignantes de l'élémentaire



L'équipe enseignante est en partie renouvelée avec l'arrivée de 5 nouvelles collègues : mesdames Albano (Ce2 Cm1), Nota (CP), Mugniery (Ce1), Cathelin (dispositif ULIS) et Puget (Atsem).

Nous serons accompagnés en cette rentrée par 7 AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap).

Les projets s'annoncent nombreux comme toujours : activités sportives, sorties culturelles, sorties nature rouler en cycle 3, festival des sciences, course d'orientation etc. Ils seront présentés et détaillés au fur et à mesure de l'année.



Dominique Ravazet, Stéphane Liardet et Mireille Piccot AESH



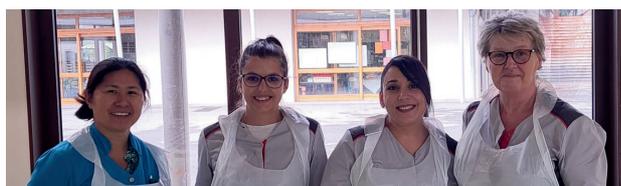
L'équipe des Atsem



Karima Zanni AESH



Armelle Vanucci AESH



Lina, Lolita, Wafa et Isabelle

Toute l'équipe éducative se réjouit de démarrer cette nouvelle année scolaire et de retrouver tous les partenaires de l'école : enfants, parents, animateurs du centre de loisirs, personnel du service restauration, services techniques et membres de la municipalité.

Chères familles, l'Association des Parents d'Elèves De l'école «Le Vernet» de Chens-sur-Léman vous souhaite la bienvenue !



L'APE, qu'est-ce que c'est ?

L'APE, ce sont des parents comme vous! Des bénévoles qui donnent de leur temps **pour que nos enfants puissent participer à de belles activités** proposées par l'équipe pédagogique sur le temps de l'école.

Le rôle essentiel de l'APE ?

Financer des activités scolaires pour nos enfants : **cirque, voile, ski nordique, spectacles, théâtre, musées, interventions et sorties pédagogiques...** L'APE alloue à l'école chaque année un budget d'environ 18000 €, soit un coût moyen de **55€ par enfant**. Les fonds sont collectés grâce à la subvention de notre mairie, aux cotisations des parents et également par les bénéfices des fêtes et ventes organisées par l'APE.

Restez informé, échangez, participez... Envoyez-nous vos coordonnées pour recevoir les emails d'information : ape.chens74@gmail.com

LES TEMPS FORTS DE L'APE 2023/2024

Septembre : 15/09: Goûter de bienvenue offert
19/09: Assemblée Générale

Octobre : Cross de l'école
18 Octobre : Boom d'Halloween
01/02 Déc.: Fête de Noël
10 Mars : Bourse Petite Enfance
10 Avril : Chasse aux œufs
Juin : Vente de glaces les vendredis, Fête de l'école

...et des goûters tout au long de l'année devant l'école, des ventes solidaires: sapins, chocolats ...

L'intégralité des bénéfices collectés pendant ces événements contribue au financement des activités organisées sur le temps scolaire.



JE COTISE
JE FAIS UN DON

Rendez-vous sur www.apechens.fr
ou scannez les QR codes !

**VENEZ PARTAGER DES MOMENTS
CONVIVIAUX EN FAMILLE ET CONTRIBUER
A LA PÉRENNITÉ DE NOTRE ASSOCIATION !**



JE CONSULTE LE
SITE DE L'APE

ZOOM SUR LE CONCOURS PHOTOS



Petits points sur les prochaines animations

Nous vous avons prévu un riche programme d'animations pour la période de septembre 2023 à janvier 2024 : des lectures, des ateliers dessins, de créations, un spectacle ...

Vous pouvez le retrouver en scannant ce QR code qui vous renvoie à la page internet de la média-ludothèque de Chens-sur-Léman, il vous suffit ensuite de cliquer sur l'onglet « Animations ».

Renseignements & inscriptions :

- au 04 50 94 24 18 ou 04 50 43 00 55
- mediatheque@chenssurleman.fr
- FB: @medialudothequechens



Horaires de la médiathèque et de la ludothèque :

Mardi : 16h-18h
Merc : 10h-12h30/16h-18h30
Jeudi : 16h-18h
Vend : 16h-18h30
Sam : 10h-12h30

FERMETURE D'HIVER : du lundi 25 décembre 2023 au lundi 01 janvier 2024.
Réouverture le mardi 02 janvier 2023 aux horaires habituels.



OPÉRATION PREMIÈRES PAGES

Un livre offert à tous les enfants nés ou adoptés en Savoie et Haute-Savoie en 2022

C'est le principe de Premières Pages, une opération initiée par le ministère de la Culture et dans laquelle les Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie sont engagés avec, à leurs côtés, la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole Alpes du Nord.

Si vous êtes concernés, vous pouvez venir pendant les horaires d'ouverture à la média-ludothèque de Chens pour récupérer le livre pour votre enfant. AUCUN JUSTIFICATIF N'EST A FOURNIR.
<https://www.premierespages.fr/>

Bienvenue à Gwendoline GARIN-LAUREL !



En remplacement d'Adeline GODEFROY pendant son congé maternité, le service de la média-ludothèque est assuré par Gwendoline. Souhaitons-lui la bienvenue et une bonne prise de poste, entourée de l'équipe de bénévoles habituels.

Nous vous remercions de votre présence à cette remise de prix pour clôturer le concours photos ayant pour thématique « Regards sur Chens-sur-Léman ».

Tout d'abord, merci aux photographes pour leur participation et également aux votants sans qui ce concours n'aurait pu avoir lieu.

Les votes ont été nombreux : 144 votants enfants et 52 votants adultes soit 196 participations au total.

La 3e position est attribuée à la photo n° 12 réalisée par Godelieve JANSSENS.

La 2e position est attribuée à la photo n° 10 réalisée par Christelle MARQUETTY.

Et enfin la 1e position est attribuée à la photo n° 2 réalisée par Sylvie BURQUIER.

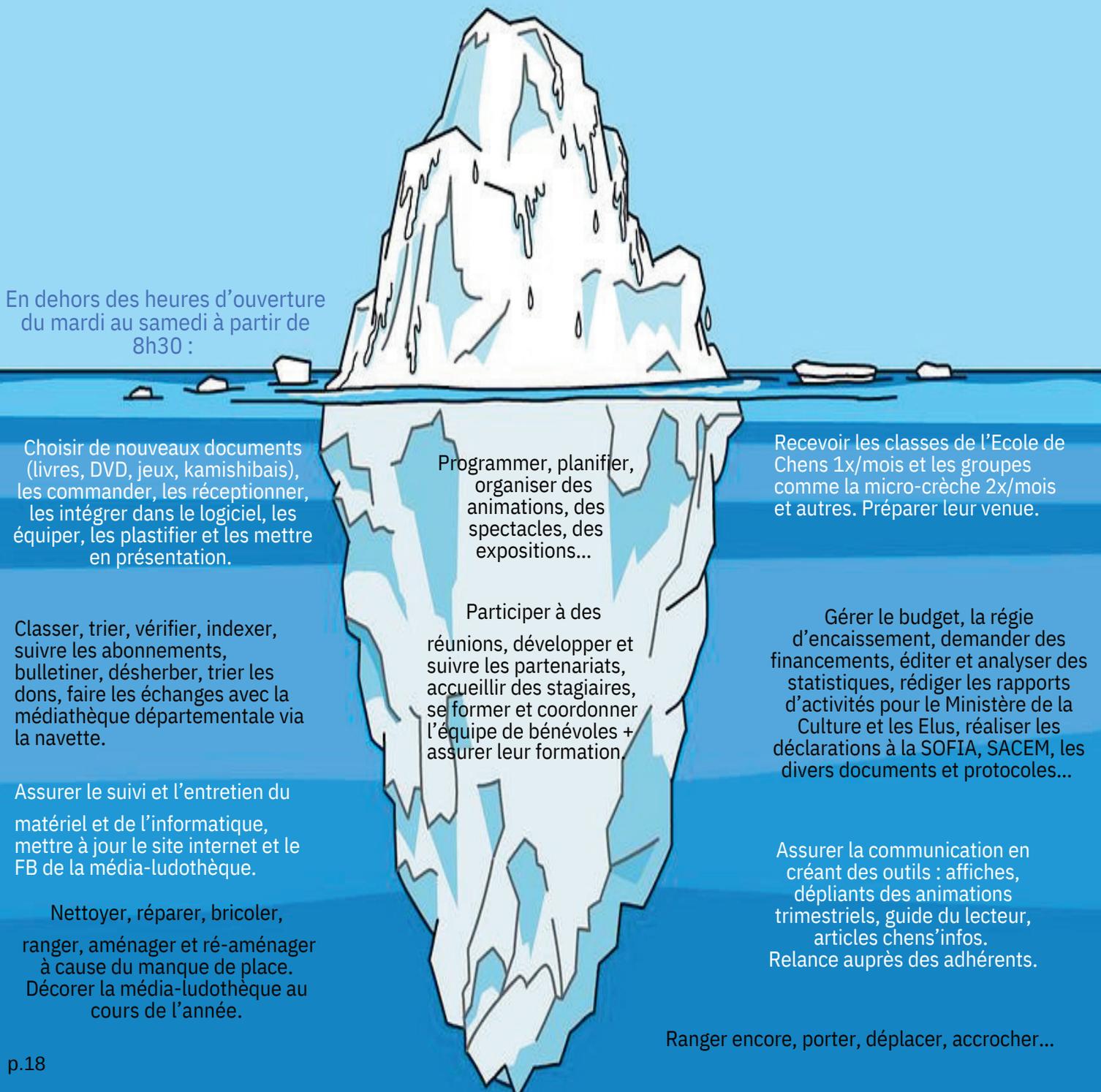
Merci encore pour la participation de chacun, à l'investissement des bénévoles, et au soutien de la Mairie !

La face cachée de la média-ludothèque !

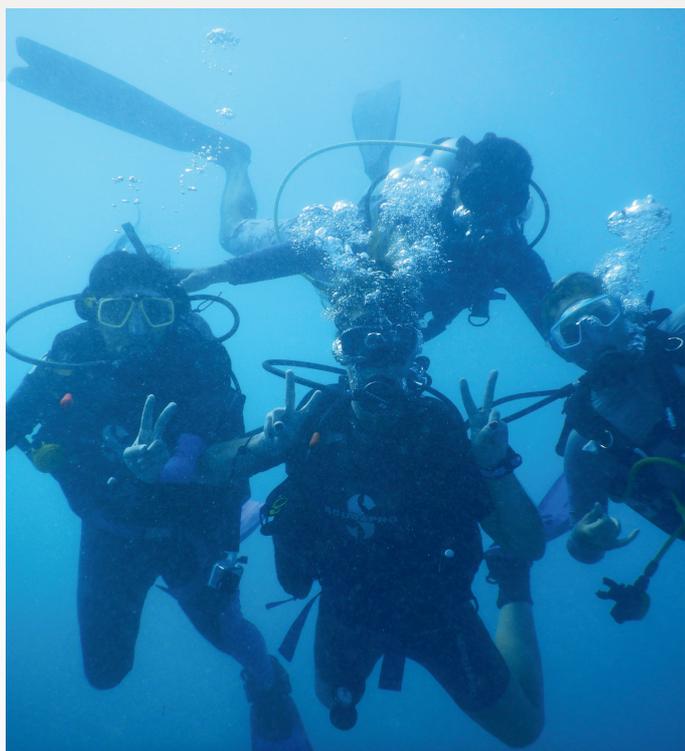
Contrairement aux idées reçues, les bibliothécaires ne passent pas leur temps à lire lorsqu'elles ne vous accueillent pas au prêt... C'est la partie cachée de l'iceberg.

Quand la média-ludothèque est ouverte du mardi au samedi

Accueillir, écouter, conseiller, orienter, inscrire les nouveaux usagers, faire les réservations, prolongations sur place, par téléphone et par mail, prêter, nettoyer les retours, les réparer, les ranger...



UNE PLONGÉE DANS LE LAC AVEC EXOCET LÉMAN



HISTOIRE

Depuis 1997, la commune de Chens sur Léman accueille le club de plongée Exocet Léman dans les locaux de l'ancienne colonie de vacances. Elle offre ainsi à toutes et tous, jeunes et moins jeunes, l'opportunité de s'initier aux joies de la plongée sur un site exceptionnel : les eaux de Tougues. Que vous soyez déjà plongeur ou non et quel que soit votre niveau, le club saura vous accueillir et vous accompagner : du simple baptême de découverte à la plongée profonde,

Le milieu ne vous laissera pas indifférent. Il vous donnera les clés d'un monde inattendu où la magie opère dès la première respiration. Juste en dessous de la surface de l'eau, vous pourrez admirer de superbes herbiers propices à la rencontre de toutes sortes d'espèces de poissons et de crustacés : perches, brochets, lottes, gardons, tanches, carpes, écrevisses dont certains pourront vous suivre, si l'envie leur en prend.

La saison commence généralement en avril pour se terminer fin octobre. Ces dates dépendent beaucoup des conditions météorologiques et surtout de la température de l'eau.

Durant cette période, le club Exocet Léman propose sur site, des baptêmes de plongée. Les demandes doivent être adressées directement au club (secretaire.exocet@gmail.com), qui établit un planning en fonction de l'encadrement. Nous sommes une association, tous les moniteurs sont bénévoles.



Cette première immersion en douceur, dans un maximum de 6 mètres d'eau, vous fera découvrir le lac autrement, avec sa faune et sa flore lacustre : un immense trésor, un patrimoine collectif à préserver.

Petits artisans de la propreté de ce monde invisible qu'est le monde sous-marin, les membres du club adhèrent à la Charte Internationale du Plongeur Responsable.

A ce titre et par conviction, ils participent activement aux activités de nettoyage du lac à chaque plongée et entretiennent régulièrement le site.

Malheureusement, l'incivisme aidant, il n'est pas rare que l'un ou l'une d'entre nous remonte d'une plongée avec un ou plusieurs déchets ramassés au fond et accrochés à la ceinture... Principalement des bouteilles et des canettes vides jetées çà et là par quelques promeneurs, baigneurs ou plaisanciers venus nombreux à la belle saison pour profiter, du soleil, de la fraîcheur de l'eau, de l'ombre des arbres centenaires qui tapissent la plage dans un cadre splendide.



Comme tous les ans de nombreuses formations sont faites en interne ou avec le CODEP74. Cela va, pour la plongée du N1, 2, 3, N4/GP.

Pour l'apnée, après une préparation en piscine, les niveaux out-Doors sont finalisés en lac.

Dernière activité du club, le hockey subaquatique. Activité exigeante et très physique. Les résultats sont présents et admirables.

Nous ne saurions clore cette tribune qui nous est accordée sans adresser un grand merci à la municipalité de Chens qui se tient à nos côtés depuis des années et sans qui cette belle aventure qui embellit nos vies de Terriens n'aurait jamais pu voir le jour et devenir pérenne.

Comme tous, nous attendons avec une certaine fébrilité l'arrivée de la nouvelle base nautique.

Pour obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à visiter notre site (www.exocet-leman.com) ou à envoyer un mail à : secretaire.exocet@gmail.com

DU SPORT ! DU PLEIN AIR !

Chens concilie les deux à Tougues avec l'aviron

A Tougues l'aviron concilie tous les plaisirs :

Du sport : au sein d'un club affilié depuis 27 ans à la fédération française d'aviron, labellisé École Française d'Aviron. C'est la garantie d'un apprentissage aisé, sans traumatisme, tout en souplesse grâce à l'entraîneur et aux sept initiateurs fédéraux du club. Tout au long de l'année (septembre à août, fermeture entre Noël et jour de l'an), chaque adhérent évoluera sur un bateau adapté à son niveau, parfois en solo, en double ou en bateau collectif. L'aviron un sport doux, tout en souplesse permettant à chacun de se sentir bien dans son corps.



Du plein air : notre environnement naturel d'Anières à Yvoire est à la portée de nombreux rameurs. L'aviron à Chens permet de découvrir sous un jour unique notre littoral : château de Beauregard, roselières, nichées de canards de cygnes, de foulques... Les couleurs changeantes du lac : du bleu au vert voire au noir. Une séance découverte est possible toute l'année

Tarif spécifique Chensinois, le club est agréé par le ministère des sports pour la réduction du pass'sport.
lemanavironclub@hotmail.fr
www.lemanavironclub.com

UNE BELLE SAISON POUR LE CHENSIVOILE

Cette année la volonté de l'association est aussi d'aider à sauver les bateaux parfois voués à la destruction.

Uniquement avec les cotisations, l'atelier sous les directives de Nathan s'est procuré du matériel pour réaliser les travaux. Des membres de l'association intéressés profitent pour faire leur apprentissage dans le domaine de la fibre de verre. Après des heures de ponçage, fibre et peinture trois bateaux sont sortis de l'atelier.

Une saison 2023 très active avec plus 290 sorties entre la voile et le Paddle, les membres ont pleinement profité des conditions météo pour partager de nombreux moments de convivialité sur l'eau et à terre avec les pic-nic devant le club.

Le club fermera ses portes le dernier week-end d'octobre, pour ceux qui veulent en profiter la saison prochaine, rendez-vous en mars.

Chensivoile@outlook.com



L'été touche à sa fin, après des semaines de canicule, notre édition 2023 de la fête de la bière, a été sous le signe de la pluie. Malgré tout, la fête a pu avoir lieu, avec un peu moins de public que d'habitude, que nous remercions d'avoir bravé les intempéries. Un grand merci aux artistes des Woodgies et Lord of Pop qui ont assuré jusqu'au bout.

Un énorme merci aux employés communaux qui se sont démenés toute la semaine pour la mise en place. Merci à la Mairie pour son soutien. Et un **tonnerre d'applaudissements** à nos super bénévoles sans qui rien ne se ferait.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

Assemblée générale de Chens'anim, le jeudi 16 Novembre à 20h30, salle l'Otrement.

Vous êtes nouveaux à Chens vous souhaitez rencontrer les Chensinois, profitez-en pour renforcer l'équipe.

Salon de la Maquette les 25 et 26 Novembre salle l'Otrement.

Concert de Noël le samedi 16 décembre à l'église de Chens.

*Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nos différentes manifestations merci de nous contacter au **06 95 13 89 05** ou contact@chensanim.fr*



LE CHENSINOIS BAR TABAC-PRESSE

Après 30 ans d'exploitation, Martine et Jean-Luc Requet passent le flambeau à Viginie Leray et Cyril Martineau.

Aux uns nous souhaitons une belle et longue retraite et aux autres tous nos meilleurs vœux de réussite pour cette nouvelle vie professionnelle.



REPAS ANNUEL PAROISSIAL

La paroisse **ST JEAN BAPTISTE EN CHABLAIS** organise son repas annuel le **dimanche 22 octobre à partir de 12h00**

Nous vous attendons nombreux à la salle l'Ôtremont de Chens sur Léman. Pour tout renseignement et pour l'achat des cartes, veuillez-vous adresser à Marie-Claude Porte au : **06.78.03.45.57**



PROCHAINES MESSES

- 21 octobre à 18h30
- 26 novembre à 9h
- 24 décembre à 22h

Des nouvelles de l'association ColCiChens

Le jardin partagé entame sa 6ème année et malgré la sécheresse et la canicule, le groupe reste motivé et mobilisé. Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez ColCiChens.

Consommer de façon responsable des produits bio de préférence, de saison, locaux, en circuit court, tel est le but de la Cagette de Chens, qui œuvre pour une économie plus équitable et solidaire.

Mode d'emploi :

- S'inscrire par mail cagette.chens@gmail.com,
- La proposition de produits (présente sur le site <http://cagettedechens.b.enregistreuse.fr>) est envoyée, vous pouvez choisir avant le lundi 12h :

1/ Une cagette de légumes bio pour 1,2 ou 4 personnes (9,13,20 €), possibilité de substitution d'un légume.

2/ Des produits en complément: farine, fromage de vache et de chèvre, lait, yaourts, oeufs, pain au levain ou levure, brioche, biscuits, huile d'olive, miel, confiture, jus de fruit, vin, bière, savon artisanal etc.

La distribution a lieu chaque mercredi de 18h00 à 19h30, Rue de l'égalité, local à l'entrée de l'école. Vous réglerez alors la cotisation annuelle de 10 euros.

La cagette, pour bien fonctionner a besoin de bénévoles pour la préparation et la distribution.

Vous pouvez nous rejoindre en nous envoyant un mail à cagette.chens@gmail.com ou en passant nous voir lors de la distribution du mercredi.

La cagette fermera pour la trêve hivernale du 14 décembre au 14 février.

Nous proposerons notre traditionnelle soupe de la cagette le mercredi 13 décembre pendant la distribution.



"Je t'aime, j'ai toujours dit je t'aime je l'ai beaucoup aimé surtout à la fin au début c'était plutôt la haine la foudre toujours la foudre encore le coup de foudre, je t'aime".

Juin 2004 en rentrant je trouve sur mon répondeur un message du médecin : "Madame Ben Arfa, ici le docteur Goret, le résultat des analyses indique un Carcinome (cancer du sein droit)".

Poésie, surréalisme, cris, mots et rire... Hymne à la vie ...Un pur chef-d'œuvre d'amour et de courage.

« Je resterai en vie docteur, jusqu'à la dernière minute et m'éteindrai comme une chandelle »

EVENEMENTS PREVUS

« Octobre rose ». En hommage à toutes les femmes qui se battent ou se sont battues contre un cancer du sein.

Samedi 30 septembre à 20 heures, à l'Ôtrement.

Entrée 15 euros.

Réservations par mail : colcichens@gmail.com

« JE T'AIME »

Spectacle écrit et interprété par la comédienne Sabra Ben Arfa

Nos prochains rendez-vous pour 2024

• Rendez-vous le **28 janvier 2024** à l'Ôtrement pour la journée jeux. L'édition de 2023 a été un succès.

Nous vous attendons nombreux en 2024 !

• **14 février** : reprise de la cagette

• **27 mars** : Assemblée Générale de ColCiChens

• **13 et 14 avril** : festival du film vert. Le vélo et les déplacements seront les thèmes que nous explorerons pour ce 19ème Festival. Des films et des surprises...



LES GRANGES DE SERVETTE

Belle saison 2023 aux Granges pour nos trois artistes, Uraraka Matuzawa (peintre) Peter Stalder (peintre) et Walter Petrizzo (sculpteur).

Les différents spectacles des Nuits de Servette ont animé les lieux avec du jazz, un récital chant-piano et du jazz-manouche/musette.

Les conférences sur Barbara Sills et sur l'artiste local Albert Januarius di Decarli.

La saison s'est achevée avec les Journées du Patrimoine qui rencontrent toujours un grand succès.

Une belle rétrospective sur le peintre hermançois Albert Januarius di Decarli (1907-1996) a mis en avant ce peintre peu connu, artiste ayant réalisé la fresque murale de la salle d'accueil du centre de Loisirs, ancienne salle du conseil municipal de la mairie de Chens sur Léman.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour notre vernissage le 29 juin 2024.





**Nous vous attendons
pour nos prochaines
actions en Octobre**

**Le 07 Octobre 2023
Sortie Champignons**



**Les 13 et 14 Octobre 2023
Tip Top Nature**

**Le 28 Octobre 2023
Inauguration du
deuxième verger
communal à Tougues**

Verger communal N° 2

Créé à l'initiative de l'association L.A.C avec le soutien de la municipalité, l'aide de ses Services Techniques et la générosité de 27 souscripteurs, le 19 février 2021.

Retrouvez le nom des variétés plantées

A	1	2	3
B	4	5	6
C	7	8	9
D	10	11	12
	13	14	15
	16	17	18
	19	20	21
	22	23	24
	25	26	27

Fourniture :
Pepinières Mirel et Bonnan
120 Avenue de Valban
74890 Lessey
Domaines (A,B,C,D)

Jardin des Cinq Sens
12 rue du lac
7140 Verdun

DON DU SANG DU BAS-CHABLAIS

Suite à la venue de tous nos représentants du don du sang en Haute-Savoie lors de l'inauguration du laboratoire de QBD (qualification biologique du don) une petite réception (fondue) était organisée par l'amicale du Bas-Chablais et l'union départementale.



De gauche à droite Jacques Allegras président de la fédération, Louisetta Château secrétaire UD 74, Claire Chuinard maire de Douvaine, Dominique Legrand directrice région Auvergne Rhône-Alpes, François Tougas président national de l'EFS, Cathy Biliem, Jean-Francois Séchaud président de l'Amicale, René Christin président de l'UD 74.

Quelques infos :

Le don du sang est un acte citoyen, solidaire et libre qui permet de répondre à des besoins quotidiens de manière bénévole.

Donner son sang permet de sauver des vies : il est indispensable pour les urgences comme pour le traitement des malades

À quelle fréquence peut-on donner son sang ?

Lors d'un don du sang, la quantité prélevée varie entre 420 et 480 ml. « Une personne en bonne santé récupère rapidement le volume sanguin ou plasmatique prélevé », rappelle l'EFS. Mais il est indispensable de respecter un intervalle de 8 semaines entre deux dons du sang. Pour un homme, le nombre de dons ne doit pas dépasser 6 au cours d'une même année. Pour une femme, ce nombre descend à 4.

L'intervalle minimum entre 2 dons similaires varie de 2 à 8 semaines en fonction du type de don :

Type de don	Nombre de dons maximum dans l'année		Intervalle minimum entre 2 dons similaires
	Homme	Femme	
Don de sang total	6	4	8 semaines
Don de plasma par aphérèse	24	24	2 semaines
Don de plaquettes	12	12	4 semaines



Où peut-on effectuer un don du sang ?

A l'espace associatif de Douvaine le : mardi 21 novembre de 15h30 à 19h30
D'avance merci pour les receveurs.

NAISSANCES

NOM, PRENOM

DEMBICKI NOTA Marceau

DATE DE NAISSANCE

30/05/2023

LIEU DE NAISSANCE

THONON-LES-BAINS

MARIAGE

NOM, PRENOM

DARRAS Alexis, James POIVRE Melinda, Hélène, Morgane

DATE DU MARIAGE

26/08/2023

LIEU DU MARIAGE

CHENS SUR LÉMAN

DÉCÈS

NOM, PRENOM

CARRAUD épouse LUCINI Gilberte

DATE DE DÉCÈS

30/07/2023

LIEU DE DÉCÈS

THONON-LES-BAINS



Chens'Pratique

Mairie	04.50.94.04.23
www.chens-sur-leman.fr	Fax 04.50.94.25.07
Police Municipale	06.84.50.03.07 07.71.18.59.96
CCAS	06.65.70.53.43
Poste	04.50.94.31.41
Ecole Primaire	04.50.35.43.47
Ecole Maternelle	04.50.94.14.30
Restaurant Scolaire	04.50.82.70.73
Centre de Loisirs	06.87.69.14.97
Médiathèque ludothèque	04.50.94.24.18
Micro crèche Loucalé	06.32.71.94.38

INTERCOMMUNALITÉ

Thonon Agglo	04.50.31.25.00
SEMV - Eaux des Moises et Voirons	04.50.72.40.26
Centre de secours de Douvaine	04.50.94.30.64
CIAS Thonon Agglo	04.50.31.25.00

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie (Douvaine)	04.50.94.00.09
Police	17
SAMU	15
Pompiers	18
Eaux (urgences) Permanences	06.86.46.06.28
Services administratifs	04.50.72.40.26
EDF (Permanence)	08.10.33.30.74
GDF (Permanence)	08.10.43.30.74
Allo Service Public	3939
Mission Locale du Chablais	04.50.94.01.41
Maison Paroissiale (Paroisse Saint Jean Baptiste)	04.50.94.01.47
Alpes Léman Taxis	04.50.94.14.77 06.74.53.42.65
ABC Accueil Taxis	06.68.30.29.22

SANTÉ BIEN-ÊTRE

ARMINJON Stéphane (médecin généraliste)	04.50.94.74.93
PHARMACIE de Chens sur Léman	04.50.95.89.48
BOISBUNON Elisabeth (kiné)	04.50.94.77.07
VERRY Céline (infirmière)	06.08.76.74.16
EPINETTE Solène (ostéopathe)	06.58.96.56.42
WEISSE Carolina (psychologue clinicienne)	06.25.75.88.17
CHAMPEAU Marion (psychologue)	07.83.09.47.76
DOUCE HEURE ET CENT CIELS	06 21.97.71.55
Soins corporels énergétiques (Annick Titone)	
SHANTI YOGA STUDIO	06.30.39.58.37

DORIER Sarah (Luxopuncture)	07.78.88.68.86
MORIAUD Margot (Esthétique/cosmétique)	06.67.77.10.61
Natur'O Léman	06.87.38.00.29
Naturopathe herbaliste et masseuse thérapeutique	
HDR Coaching	06.43.42.68.17
Coach professionnelle certifiée	
Léa ZORICA (Diététicienne)	06.47.36.79.27
Nicole beauté (Prothésiste ongulaire)	06.07.06.62.38
MarineA (Dermopigmentation/tatouage)	06.31.49.33.76

COMMERCE - ARTISANS - SERVICES

Les Fournils du Lac	04.50.85.19.16
Branche Paris (Chocolatier).	06.28.52.50.52
Le Chensinois (Bar - Tabac- Presse)	04.50.94.17.55
SPAR (Superette)	04.50.94.08.92
PAULA Coiffure	04.50.35.49.40
Côté Jardin	04.50.94.04.18
FAVRE 4 TP	04.50.94.04.18
L'ATELIER (Fabrice Détraz)	06.50.66.90.98
ALAIN Peinture	06.08.47.20.12
LAUR'EAU (M. Lauro)	06.07.49.48.19
Pêcherie CARRAUD	04.50.94.18.67
Laurent	06.36.28.66.59
Pêcherie CARRAUD	04.50.94.04.71
Serge et René	
Pêcherie COLLET Gilles	04.50.94.30.10
Caveau de dégustation	04.50.35.29.01
SA Fichard (Crépy, vins de Savoie)	
Angelo PETRINO	06.12.32.87.87
(Dépannage, installation, rénovation, aménagement)	
Hubert VEDOVOTTO	06.88.31.28.92
(Maçonnerie et taille de pierre)	
NG Léman Service (paysagiste)	06.33.84.06.55
MONNET Grégory	06.59.24.77.72
(Artisan électricien)	
Meca Man's (entretien, réparation auto à domicile)	06.24.97.11.75
Eric BARDET (peintre en bâtiment)	06.08.52.35.12
Agence Immobilière Rive Gauche	04.50.85.02.91
Camille LE BIHAN	06.12.36.56.43
(mandataire en immobilier)	
Elsa TERJANIAN (Notaire)	04.50.43.48.87

RESTAURANTS

Restaurant du Port	04.50.94.28.19
Restaurant Côté Lac	04.50.94.04.16
Restaurant L'Escale	04.50.35.42.22
Auberge de la Devinière	04.50.94.04.19